Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

Band: 137 (2011)

Heft: 13-14: Imaginer un musée

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

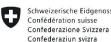
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft Département fédéral des finances DFF Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL Section constructions

Nouveau centre douanier, route de Bienne 1, Brig - Glis

Concours de projet pour architectes avec engagement ferme des spécialistes

(ingénieurs en bâtiment civil et CVCS)

Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL

Organisateur

Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL Marchés publics

Projet (b1112) Nouveau centre douanier, route de Bienne 1, Brig – Glis Fellerstrasse 21, CH-3003 Bern

Suiet du concours

Avec une nouvelle plate-forme douanière dans la zone d'activité et son bon emplacement stratégique dans la commune de Brig-Glis, l'infrastructure devrait prendre place répondant ainsi à tous les besoins des services douaniers civils et du corps des gardes - frontière (Cgfr) dont les tâches sont le contrôle et le traitement du transport public et partiellement privé, sur la route du col du Simplon.

Procédure d'attribution

Le concours est basé sur l'accord GATT/WTO et la Loi fédérale sur les marchées publics (LMP, RS 172.056.1) et son ordonnance (OMP, RS 172.056.11). Il s'agit d'un concours de réalisation pour architectes avec engagement ferme des spécialistes (ingénieurs en bâtiment civil et CVCS). La norme SIA 142 (Edition 2009) est soumise aux ordonnances juridiques en cours. Le programme est en accord avec le règlement SIA et rédigé en langue allemande.

Jury

Membres professionnels

WINKLER Hanspeter, BBL, architecte ETHZ/SIA - présidence GALETTI Olivier, architecte du canton du Valais, architecte EPFL/SIA/FAS GUIBAT Céline, architecte ETHZ/SIA - suppléante IMHOF Roland, architecte de la Ville de Brig, architecte EPFL / SIA THURSTON Patrick, architecte FAS/SIA SUTER Barbara, BBL, architecte ETHZ TRAUTMANN Mona architecte EPFL/SIA/FAS

Membres non professionnels

AMHERD Viola, Présidente communale de la Ville de Brig-Glis BORLA Fabrizio, Office fédéral des douanes OFD SOMMER Adrian, gestionnaire de portefeuille OFCL

Droit de participation

Architecte étant domicilié ou avec siège social en Suisse ou dans un état membre selon l'accord GATT/WTO sur les marchés publics, pour autant que ledit état donne contre-droit. Au moment de l'inscription, une des conditions suivantes doit être accomplie

- Sortant d'une université, d'une haute école spécialisée ou d'une école technique supérieure reconnue (étrangères ou suisses)
- Inscrit dans le registre SIA A ou B
- Membre officiel de la SIA (membre unique) ou du FAS
- Membre d'une `Architektenkammer' (Allemagne ou Autriche)

Délais prévus

 Publication à partir du 06.07.2011 - Visite du terrain n'a pas lieu - Questions à poser jusqu'au 29.08.2011 - Rendu le dossier 11.11.2011 - Rendu la maquette 25 11 2011

Inscription et documents

L'inscription a lieu par Internet / site www.simap.ch. Les documents y sont à commander. Le programme du concours et l'indication des voies de recours sont déterminants pour toute la procédure du concours qui sont à trouver sur «simap.ch»



RESULTAT DE CONCOURS

La Commune de Vevey a lancé en 2010, en procédure ouverte, un concours de projets d'architecture à un degré ayant pour objet la réalisation d'un immeuble destiné à des activités tertiaires et d'une garderie au lieu-dit «Avenue de Savoie», à l'entrée ouest de la ville,

La Commune de Vevey a assuré la coordination de la procédure et du concours en tant que propriétaire et Autorité de la planification du secteur délimité par les Avenues de Savoie, Général-Guisan et Nestlé.

La procédure a été définie selon la législation relative aux marchés publics, aux plans international, national et cantonal. Le programme du concours, élaboré et signé par le jury le 29 octobre 2010, a été certifié conforme au règlement des concours d'architecture et d'ingénierie SIA 142, édition 2009, le 22 novembre 2010.

Composition du jury

PRÉSIDENT ET MEMBRE NON PROFESSIONNEL

M. Jérôme Christen Conseiller municipal, Ville de Vevey

MEMBRES NON PROFESSIONNELS

- M. Pierre Butty Conseiller communal, Ville de Vevey
- M. Claude Chappuis Administrateur Chappuis & Delarive S.A.
- M. Christophe Gerber, Direction des Affaires sociales et familiales, Vevey
- M. Robert Meier Ingénieur, sous-directeur, Centre NESTEC

MEMBRES PROFESSIONNELS

- M. Cédric Cottier Architecte urbaniste, Lausanne
- M. Nicolas Delachaux Architecte, Nyon

Mme Renée-Laure Hitz Architecte urbaniste, Office de l'urbanisme, Vevey

- M. Claude Lehrian Architecte, Direction de l'architecture, Vevey
- M. Jacques Richter Architecte, Lausanne
- M. Christian Ferrari Architecte, Vevey, président de la SIC

Classement

1er rang, 1er prix - 40'000.-CHF projet « moulin à vent » GRAEME MANN ET PATRICIA CAPUA MANN, Lausanne

Consultants: Kurmann et Cretton, ing. civil

2º rang, 2º prix - 35'000.-CHF projet « CATADIOPTRE » NOMAD ARCHITECTES EPFL ESAA SARL, Vevey & Sion

Consultants: CSD Ingénieurs S.A. et Enerconseil sàrl

3° rang, 3° prix - 25'000.-CHF projet « WHAT ELSE ? » D4 ATELIER D'ARCHITECTURE - DÉRIAZ, Lausanne

4° rang, 4° prix - 20'000.-CHF projet « 7 UP » BAUZEIT ARCHITEKTEN, Bienne

5° rang, 5° rix - 15'000.-CHF projet « VIBIS » JEAN-PIERRE SCHMID ARCHITECTE SIA DIPL.EPFL, Clarens

6° rang, 6° prix - 9'000.-CHF projet « THE MASK OF ZORRO » JEAN-BAPTISTE FERRARI & ASSOCIÉS S.A., Lausanne Consultants: Chammartin & Spicher S.A.

7° rang, 7° prix - 6'000.-CHF HT projet « CANOPEE » FESSELET ARCHITECTE EPFL-SIA, Vevey

Le rapport du jury est consultable sur le site www.vevey.ch / actualités.

